



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Berne, le 9 avril 2025

Inventaire actualisé des offres suisses de prévention destinées aux personnes attirées sexuellement par les enfants

Table des matières

Table des matières	II
Liste des abréviations	III
1 Introduction	1
1.1 Contexte et mandat	1
1.2 Structure du rapport et procédure.....	2
2 Évolution de l'offre de prévention depuis 2020 et inventaire actualisé	2
2.1 Offres de conseil spécialisées	2
2.2 Offres de traitement spécialisées.....	4
2.3 Vue d'ensemble des offres actuelles de prévention en Suisse	6
2.4 Coordination de l'offre de prévention	7
3 Aides financières et mesures de la Confédération	7
4 Formation continue et postgrade des médecins et des psychologues	8
4.1 Avis des acteurs interrogés	8
4.2 Appréciation de l'OFSP sur les mesures proposées	10
5 Mesures à prendre	11
5.1 Créer et faire connaître une offre spécialisée de conseil et de traitement en Suisse italienne.....	11
5.2 Comblent les lacunes de l'offre de traitement dans toute la Suisse	11
5.3 Financer durablement les offres de conseil et de traitement.....	12
5.4 Formation de base, formation postgrade et formation continue des professionnels	12
5.5 Travail de relations publiques et évaluation	13
6 Conclusions	13
Annexe 1 : Liste des associations et institutions interrogées	14

Liste des abréviations

DFI	Département fédéral de l'intérieur
ISFM	Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFSP	Office fédéral de la santé publique

1 Introduction

1.1 Contexte et mandat

Le 11 septembre 2020, le Conseil fédéral a adopté le rapport « Offres de prévention destinées aux personnes attirées sexuellement par les enfants » en réponse aux postulats Jositsch 16.3644 et Rickli 16.3637. Il y faisait l'état des lieux de l'offre de prévention spécialisée en 2020 en distinguant les offres de conseil spécialisées sans option de traitement direct (helpline, site Internet avec informations) et les offres de traitement proposant une thérapie aux personnes concernées :

Tableau 1 : Aperçu de l'offre de prévention en Suisse (2020)

	Offres de conseil spécialisées (helpline, site Internet)	Offres de traitement spécialisées
Suisse romande	DIS NO	Consultation Claude Balier Clinique psychiatrique universitaire, CHUV, Lausanne
		Consultation spécialisée de sexologie Département de psychiatrie, HUG, Genève
Suisse alémanique	-	Institut de sciences criminelles de Suisse orientale FORIO AG
		Cliniques psychiatriques universitaires Cliniques psychiatriques universitaires, Bâle
Tessin	io - NO! (en cours de réalisation)	-

Le Conseil fédéral avait alors constaté que l'offre de conseil spécialisée pour les personnes attirées sexuellement par les enfants présentait des lacunes, notamment au Tessin et en Suisse alémanique. L'offre de traitement spécialisée aussi pouvait être améliorée, car, à l'exception de l'offre proposée par l'Institut de sciences criminelles de Suisse orientale, il s'agissait en général de traitements peu spécifiques, difficiles à repérer en ligne, et leurs prestataires n'étaient pas systématiquement réunis au sein d'un réseau. Le Tessin ne disposait en 2020 d'aucune offre de prévention spécialisée avec option de traitement direct. Une enquête menée auprès des psychiatres, des psychothérapeutes, des psychologues et des sexologues exerçant en Suisse avait en outre montré que la plupart étaient peu disposés à traiter des personnes attirées sexuellement par les enfants.

En 2020, sur la base de ces résultats, le Conseil fédéral s'était déclaré disposé à s'engager, dans le cadre de ses compétences, pour le développement de mesures préventives et avait attribué les mandats suivants :

- Département fédéral de l'intérieur (DFI) / Office fédéral des assurances sociales (OFAS) : engagement pour une durée indéterminée de ressources matérielles annuelles supplémentaires pour l'octroi d'aides financières à des offres de conseil nationales ou organisées par région linguistique qui sont destinées aux personnes attirées sexuellement par les enfants ainsi que pour la coordination au niveau national des offres de prévention.
- DFI / Office fédéral de la santé publique (OFSP) : entretiens avec l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), les associations professionnelles

chargées de la formation continue et postgrade des psychologues ainsi qu'avec les associations professionnelles et les sociétés de disciplines médicales afin d'examiner quelles sont les possibilités de renforcer le thème des personnes ayant des penchants pédophiles, de leur stigmatisation et de la prévention des actes d'ordre sexuel sur les enfants dans la formation continue et postgrade des médecins et des psychologues.

Il a également chargé le DFI/OFAS de lui présenter, d'ici au printemps 2025, un rapport sur les progrès réalisés jusque-là, ainsi qu'un inventaire actualisé des offres suisses de prévention destinées aux personnes attirées sexuellement par les enfants.

1.2 Structure du rapport et procédure

Afin d'obtenir une vue d'ensemble de l'actuelle offre de prévention destinée aux personnes attirées sexuellement par les enfants, l'OFAS a interrogé par email en mai 2024 toutes les associations et institutions proposant des offres de conseil et de traitement spécialisées dont il a connaissance¹. Un bref questionnaire a permis de déterminer comment les offres et leur utilisation ont évolué depuis 2020, s'il existe des lacunes dans l'offre et lesquelles, avec quels services spécialisés et quelles institutions une collaboration existe et quels sont les principaux défis. En outre, chaque répondant devait indiquer s'il connaissait d'autres offres, notamment au Tessin. Sur la base de cette enquête, le *chapitre 2* présente les évolutions intervenues depuis 2020 et dresse un état des lieux actualisé de l'offre de prévention en Suisse. Le *chapitre 3* aborde plus en détail les aides financières allouées par la Confédération aux offres de prévention ainsi que d'autres mesures prises au niveau fédéral. Les avis des acteurs responsables de la formation postgrade et continue des médecins et des psychologues concernant le renforcement de ce thème sont résumés au *chapitre 4*. Les *chapitres 5 et 6* présentent les mesures à prendre et les conclusions.

2 Évolution de l'offre de prévention depuis 2020 et inventaire actualisé

L'évolution de l'offre de prévention depuis 2020 est présentée ci-dessous, sur la base de l'enquête menée auprès des associations et institutions de conseil et de traitement spécialisées.

2.1 Offres de conseil spécialisées

DIS NO

L'offre de conseil de l'association DIS NO en Suisse romande s'adresse depuis 2014 aux personnes attirées sexuellement par les enfants et, depuis quelques années, explicitement aussi à celles qui consomment des représentations d'abus sexuels (<https://disno.ch/>). Cette offre consiste en un service d'écoute et de conseil joignable par téléphone ou par courriel et respectant l'anonymat des personnes qui y ont recours et en une information sur le site Internet de l'association². Si nécessaire, les personnes concernées sont dirigées vers des offres de traitement spécialisées. À cet effet, DIS NO a mis en place en Suisse romande un réseau de thérapeutes établis et d'institutions disposés à et capables de traiter les personnes attirées sexuellement par les enfants.

Depuis la création de cette offre, les consultations sont en hausse constante : alors qu'en 2018, 20 personnes concernées et 14 personnes qui avaient une personne concernée dans leur environnement (partenaire, collègue, etc.) avaient contacté DIS NO, en 2023, leur nombre était passé respectivement à 59 et 22.

¹ Pour une vue d'ensemble des associations et institutions interrogées ayant répondu à l'ensemble du questionnaire, voir annexe 1.

² Pour plus d'informations sur l'offre, voir Conseil fédéral 2020, chap. 4.1.1

De plus, DIS NO conseille aussi des psychothérapeutes et d'autres professionnels qui sont en contact avec des personnes concernées (2023: 100). Dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, DIS NO entretient en outre de bons contacts avec la police, qui attire notamment l'attention des consommateurs de représentations d'abus sur l'offre de conseil de DIS NO ou les oriente vers celle-ci. Pour les conseils destinés aux jeunes, DIS NO est en contact avec l'association CIAO, qui répond également aux demandes via ses deux sites de conseil www.ciao.ch (pour les 11 à 20 ans) et www.ontecoute.ch (pour les 18 à 25 ans).

L'OFAS et le canton de Vaud soutiennent DIS NO via des contrats de subventions pluriannuels. Quelques autres cantons et communes lui octroient ponctuellement des aides financières. Le financement restant est assuré notamment par des contributions de fondations d'encouragement, des dons et des cotisations de membres.

Beforemore

L'association Beforemore a été fondée en 2020 et propose une offre de conseil anonyme et facile d'accès (hotline, chat, entretiens en vis-à-vis) en Suisse alémanique ainsi qu'une sensibilisation des personnes attirées sexuellement par les enfants, de leur entourage, des professionnels et du public (<https://beforemore.ch>). Si elles le désirent, les personnes concernées sont orientées vers des services de traitement spécialisés ou des thérapeutes établis et compétents.

Alors qu'au début, seules quelques personnes contactaient Beforemore, 17 personnes concernées ou membres de leur entourage se sont fait conseiller en 2022, et 35 en 2023. Des professionnels en contact avec des personnes concernées adressent également des questions à l'association.

Comme pour DIS NO, la collaboration avec la police et le ministère public, qui orientent les personnes concernées vers Beforemore, ainsi qu'avec les services de traitement spécialisés et d'autres professionnels joue un grand rôle pour l'association. Dans le cadre de son travail de sensibilisation, Beforemore collabore également avec Mindgeek, l'exploitant du site Internet Pornhub, qui renvoie les utilisateurs saisissant des termes problématiques dans la fonction de recherche vers les offres de Beforemore ou de DIS NO. En 2023, quelque 350 utilisateurs de Pornhub ont ainsi visité le site Internet de Beforemore, qui propose des informations sur ce thème et sur les offres de conseil et de traitement en Suisse.

L'OFAS octroie des aides financières à Beforemore via un contrat de subventions pluriannuel. L'association reçoit également des contributions du Fonds de loterie du canton de Berne, de fondations et de particuliers. De plus, en 2025, le canton de Berne soutient l'offre.

io - NO!

L'association io-NO! a été fondée le 16 avril 2019. En étroite collaboration avec DIS NO, elle proposait des informations et des conseils en italien sur son site Internet. L'association a été dissoute fin juin 2022 pour des raisons financières. L'OFAS lui allouait des aides financières depuis 2021, mais celles-ci étaient limitées à 50 % au plus des dépenses effectivement supportées. Malgré des efforts soutenus pour trouver des fonds, l'association n'a pas pu assurer le financement restant.

2.2 Offres de traitement spécialisées

Consultation spécialisée de sexologie du Département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève

La Consultation spécialisée de sexologie du Département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève (<https://www.huq.ch/specialites-psychiatriques/consultation-specialisee-de-sexologie>)³ traite principalement des hommes condamnés pour infraction sexuelle. Les personnes qui prennent contact avec la consultation spécialisée sans injonction légale de soins sont très rares (2022 : 4, 2023 : 3, au moment de l'enquête en mai 2024 : 6 personnes). La Consultation spécialisée de sexologie travaille entre autres avec l'offre de conseil DIS NO, qui oriente si nécessaire les personnes concernées vers son offre de traitement. Elle est en outre membre du réseau « Kein Täter werden Schweiz » (voir chap. 3.4).

Consultation Claude Balier de la clinique psychiatrique universitaire du CHUV, à Lausanne

La Consultation Claude Balier (<https://www.chuv.ch/fr/fiches-psy/service-de-medecine-et-psychiatrie-penitentiaires-consultation-claude-balier>) fait partie du Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires du Département de psychiatrie du CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois), à Lausanne, et propose surtout des traitements psychothérapeutiques et psychiatriques s'adressant aux délinquants. En 2013, l'offre de traitement a toutefois été élargie afin d'inclure le groupe cible des personnes non délinquantes attirées sexuellement par les enfants. Selon le rapport du Conseil fédéral de 2020, cette offre de prévention peinait encore à trouver son public en 2019⁴. Depuis 2020, l'offre a été recentrée sur les personnes soumises à une obligation de traitement dans le cadre de procédures pénales liées à des infractions sexuelles. De plus, elle s'adresse en premier lieu aux personnes domiciliées dans le canton de Vaud. Les personnes qui s'annoncent spontanément à la Consultation Claude Balier hors procédure pénale sont placées sur une liste d'attente avec un délai d'au moins six mois. À l'été 2024, cela concernait 15 personnes environ.

Institut de sciences criminelles de Suisse orientale FORIO AG

L'Institut des sciences criminelles de Suisse orientale (FORIO) est principalement actif dans le domaine de l'expertise et de la thérapie des personnes ayant commis des actes violents ou des infractions sexuelles. Depuis 2009, il propose en outre un programme de conseil et de traitement destiné aux hommes attirés sexuellement par les enfants (<https://www.keinmissbrauch.ch>)⁵. Le nombre de participants au programme de traitement est en constante augmentation depuis 2020 (2020 : 4, 2021 : 5, 2022 : 6, 2023 : 9). Des proches et des professionnels ont de plus recours au service de conseil. Les frais de traitement sont pris en charge soit par les participants eux-mêmes, soit par les caisses-maladie. FORIO est également membre du réseau « Kein Täter werden Schweiz » (voir chap. 3.4).

Offre de prévention des cliniques psychiatriques universitaires (UPK) de Bâle

La clinique de psychiatrie légale des UPK de Bâle propose des traitements psychiatriques et psychothérapeutiques stationnaires et ambulatoires aux personnes qui ont commis une infraction pénale en raison d'une maladie psychique. Depuis 2014, elle propose également une offre de prévention anonyme et gratuite pour les adultes et les adolescents qui éprouvent une attirance sexuelle pour les enfants pubères ou prépubères et craignent de commettre une infraction. (<https://www.upk.ch/erwachsene/hilfe-bei/problematischen-sexuellen-neigungen>)⁶. Les coûts de

³ Pour plus d'informations sur l'offre, voir Conseil fédéral 2020, chap. 4.2.4.

⁴ Voir Conseil fédéral 2020, chap. 4.2.3

⁵ Pour plus d'informations sur l'offre, voir Conseil fédéral 2020, chap. 4.2.1.

⁶ Pour plus d'informations sur l'offre, voir Conseil fédéral 2020, chap. 4.2.2.

la formation des collaborateurs, des prestations de base fixes et des traitements gratuits ont été jusqu'ici entièrement pris en charge par la clinique de psychiatrie légale des UPK.

L'offre de prévention bâloise traite entre 5 et 10 personnes par an. En 2023, elles étaient au total 7, alors que d'autres personnes qui s'étaient inscrites volontairement, mais pour lesquelles une procédure pénale était en cours, ont été adressées au service ambulatoire médico-légal des UPK de Bâle et y ont entamé un traitement. Les demandes des autres personnes s'étant annoncées auprès du service de prévention ont été résolues par téléphone ou par email, ou alors ces personnes ont été orientées vers d'autres services. En 2024 (état au 30.05), 28 personnes avaient déjà pris contact, 5 (dont un mineur) se sont vu proposer un traitement, avec des délais d'attente.

L'offre de prévention de Bâle est également membre du réseau « Kein Täter werden Schweiz » (voir chap. 3.4).

Service de prévention de la pédophilie de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich

Le service de prévention de la pédophilie est un service spécialisé de psychiatrie et de psychothérapie légales de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich (PUK). Il a été lancé en janvier 2021 par la Direction de la santé publique du canton de Zurich à la suite de la parution du Rapport du Conseil fédéral en 2020. Cette offre de conseil et de traitement s'adresse aux adultes et aux adolescents ayant des penchants pédophiles ou hétérophiles (<https://www.pukzh.ch/unsere-angebote/forensische-psychiatrie/erwachsene/praevention-und-bedrohungsmanagement/praeventionsstelle-paedosexualitaet/>). Le service est financé par la Direction de la santé publique du canton et membre du réseau « Kein Täter werden Schweiz ». Les personnes concernées domiciliées dans le canton de Zurich peuvent contacter anonymement le service. Il s'ensuit une documentation pseudonymisée ou codée, de sorte que les informations ne sont pas transmises à la caisse-maladie. Le traitement des personnes domiciliées hors du canton peut être pris en charge par leur assurance, si celles-ci le souhaitent. L'offre comprend une transmission d'informations à bas seuil par email, une ligne téléphonique d'aide, un site Internet, un diagnostic et une évaluation du risque (3 à 5 séances), une offre de conseil (5 à 10 séances), une offre de traitement individuel⁷, un conseil aux proches, un travail de sensibilisation du public et une offre de supervision des thérapeutes établis. En 2023, 97 personnes ont contacté le service (dont 36 % étaient domiciliées hors du canton), 55 ont eu un premier entretien, 35 ont procédé à une évaluation de leur état et 38 ont suivi un traitement. Quelques personnes domiciliées dans leur canton respectif ont été transférées à l'offre de conseil Beforemore, active dans toute la Suisse alémanique, et inversement. La PUK est également membre du réseau « Kein Täter werden Schweiz » (cf. chapitre 2.4). En outre, sur la base d'une convention avec le canton de Lucerne, elle propose depuis 2025 une offre de thérapie aux personnes domiciliées dans le canton de Lucerne, qui peuvent bénéficier de salles de traitement à la Luzerner Psychiatrie AG à Kriens ou à la PUK.

Le service de prévention de la pédophilie de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich est jusqu'ici la seule offre de traitement développée et entièrement financée par un canton⁸. Il peut donc servir de **modèle de bonnes pratiques pour la Suisse**. Le mode de financement de cette offre permet aux personnes concernées de rester anonymes, sans craindre que leurs informations ne soient transmises à leur caisse-maladie. Cet anonymat réduit fortement les obstacles au traitement et pourrait expliquer le nombre élevé de thérapies par rapport aux autres offres de traitement, qui existent pourtant depuis plus longtemps.

⁷ Sur le modèle hambourgeois (voir Conseil fédéral 2020, chap. 3.2.2 sur le réseau allemand de prévention « Kein Täter werden »), avec des éléments issus de la TCC/psychothérapie multisystémique, de BEDIT (programme berlinois de traitement de la dyssexualité), de thérapie sexuelle, de pharmacothérapie, de RBR et du Good Lives Model ; en groupe, individuel ou en couple ; mesures de protection techniques visant à réduire/contrôler les stimuli (p. ex. logiciels de filtrage et de blocage d'Internet)

⁸ Voir [Präventionsstelle Pädosexualität: Bilanz nach zweitem Betriebsjahr | Kanton Zürich \(zh.ch\) \[en allemand\]](#)

2.3 Vue d'ensemble des offres actuelles de prévention en Suisse

Le tableau suivant donne un aperçu des offres de prévention proposées actuellement en Suisse :

Tableau 2 : Aperçu de l'offre de prévention en Suisse (2025)

	Offres de conseil spécialisées (helpline, site Internet)	Offres de traitement spécialisées
Suisse romande	DIS NO	Département de psychiatrie, HUG, Genève
		Consultation spécialisée de sexologie Clinique psychiatrique universitaire, CHUV, Lausanne Consultation Claude Balier
Suisse alémanique	Beforemore	Institut de sciences criminelles de Suisse orientale FORIO AG Cliniques psychiatriques universitaires, Bâle Offre de prévention
		Clinique psychiatrique universitaire de Zurich Service de prévention de la pédophilie
		-
Tessin	-	-

En Suisse romande, l'offre de prévention est restée relativement stable. Le nombre de consultations ou de traitements est en hausse constante depuis 2020. L'offre de conseil DIS NO peut se reposer sur une expérience longue de 10 ans, est bien établie en Suisse romande et bien reliée aux offres de traitement. Selon DIS NO, ce dernier domaine comporte toutefois encore des lacunes, notamment dans les cantons du Jura et du Valais, dans la partie francophone du canton de Berne et dans certaines régions neuchâteloises.

En Suisse alémanique, l'offre de prévention s'est développée depuis 2020. L'association Beforemore propose un service de conseil à bas seuil aux personnes concernées de l'ensemble de la Suisse alémanique depuis 2021. Le service de prévention de la pédophilie de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich est venu s'ajouter aux offres de traitement spécialisées des cliniques psychiatriques universitaires de Bâle et de FORIO AG Suisse orientale. En Suisse alémanique, le nombre de consultations et de traitements n'a cessé d'augmenter depuis 2020. Un certain nombre de cantons et de régions restent toutefois dépourvus de services spécialisés destinés aux personnes attirées sexuellement par les enfants.

Au Tessin et dans le reste de la Suisse italophone, la situation a empiré depuis 2020. Il semble n'y avoir aucune offre de prévention destinée aux personnes attirées sexuellement par les enfants. L'association io-No!, fondée le 16 avril 2019, a été dissoute fin juin 2022 pour des raisons financières. L'OFAS lui allouait des aides financières depuis 2021, mais celles-ci étaient limitées à 50 % au plus des dépenses effectivement supportées. Malgré des efforts soutenus pour trouver des fonds, l'association n'a pas pu apporter le financement restant. Aucun des spécialistes interrogés par l'OFAS ne connaît actuellement d'offre spécialisée de conseil ou de traitement en Suisse italienne.

2.4 Coordination de l'offre de prévention

Les associations proposant des offres de conseil DIS NO et Beforemore, subventionnées par l'OFAS, sont en contact régulier. Elles s'envoient mutuellement, ou à leur réseau de thérapeutes respectif, les personnes qui préfèrent suivre une consultation ou un traitement dans la langue de l'autre, partagent le travail de sensibilisation dans les cantons bilingues et rejoignent des réseaux d'organisations partenaires en Suisse et à l'étranger tels que « Stop It Now ! »⁹, un programme de prévention similaire à DIS NO et Beforemore présent aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Pays-Bas. Afin de mettre en relation les personnes concernées avec les services de traitement spécialisés et les thérapeutes établis, elles développent des contacts avec les services correspondants.

Les institutions proposant des **offres de traitement spécialisées** décrites au chap. 2.2 se sont **réunies**, à une exception près, **au sein du réseau « Kein Täter werden Schweiz »**, fondé en juin 2021. Le site Internet (en allemand) <https://www.kein-taeter-werden.ch>, destiné aux personnes concernées, aux proches, aux professionnels et à toute autre personne intéressée, propose des informations sur le sujet et liste les coordonnées des institutions proposant des offres de traitement dans les diverses localités. Afin de remplir tous les critères de qualité, d'échanger leurs expériences et de promouvoir le développement du réseau, les membres du réseau travaillent en étroite collaboration avec le réseau allemand du même nom, qui dispose d'une longue expérience¹¹.

3 Aides financières et mesures de la Confédération

En vertu de l'article 386, alinéa 4 du Code pénal (RS 311.0) et de l'ordonnance sur des mesures de protection des enfants et des jeunes et sur le renforcement des droits de l'enfant (RS 311.039.1), la Confédération peut allouer des aides financières à des organisations privées à but non lucratif, actives à l'échelle du pays ou d'une région linguistique qui mettent en œuvre des mesures visant à protéger les enfants de toute forme de violence, et notamment d'abus sexuel. Les **aides financières fédérales**, allouées via le crédit « protection des enfants/droits de l'enfant », s'élèvent au plus à 50 % des dépenses effectivement supportées.

L'OFAS soutient depuis 2014 l'offre de conseil DIS NO en Suisse romande. Dans son rapport de 2020, le Conseil fédéral s'est prononcé pour l'augmentation du crédit, afin de pouvoir notamment soutenir des offres dans les autres régions linguistiques et promouvoir leur coordination au niveau national¹². À partir de 2021, l'OFAS soutenait, outre l'association DIS NO, l'association Beforemore, qui venait d'être créée en Suisse alémanique, et l'association tessinoise io-No! ; il a donc alloué des aides financières à des offres de conseil spécialisées dans les trois régions linguistiques. Les activités visant à coordonner leurs offres faisaient partie des contrats de subvention de ces organisations. L'association io-No! a été dissoute en juin 2022 faute de pouvoir apporter durablement le financement restant. Dans l'actuel cycle d'aides financières (2025-2028), l'OFAS subventionne les offres de conseil DIS NO et Beforemore.

L'OFAS met en œuvre d'autres mesures visant à prévenir les infractions sexuelles en ligne. Via sa **Plateforme nationale « Jeunes et médias »** (<https://www.jeunesetmedias.ch/>), il informe entre autres les parents, les enseignants et les personnes s'occupant d'enfants des risques de violence sexualisée sur les médias numériques afin de les sensibiliser et de les inciter à mieux protéger les enfants et les jeunes. En 2024 et 2025, la plateforme « Jeunes et médias » met l'accent sur le thème des infractions sexuelles en ligne. À cette occasion, l'OFAS participe à la **campagne de sensibilisation contre les infractions sexuelles en ligne** organisée par la

⁹ [Stop It Now | Stop It Now](https://www.stopitnow.org.uk); <https://www.stopitnow.org.uk>; <https://www.stopitnow.nl/>

¹⁰ La Consultation Claude Balier du Département de psychiatrie du CHUV à Lausanne n'est pas membre du réseau.

¹¹ Pour plus d'informations sur le réseau « Kein Täter werden » en Allemagne, voir Conseil fédéral 2020, chap. 3.2.2 et le site Internet du réseau ([Kein Täter werden - Deutschland \(kein-taeter-werden.de\)](https://www.kein-taeter-werden.de))

¹² Voir Conseil fédéral 2020, chap. 7.1.

fondation Protection de l'enfance Suisse en collaboration et avec le soutien d'autres acteurs¹³. Sous le slogan « Ce que tu partages en ligne, tu le partages avec tout le monde. Protège ce qui est important pour toi ! », les différents partenaires s'engagent en faveur de la protection des enfants et des jeunes contre la violence sexualisée en ligne. La campagne a été lancée fin août 2024 et durera trois ans.

Au vu de l'absence d'offres de prévention en Suisse italienne, et dans le cadre du thème prioritaire « Cyber-délits sexuels » de la plateforme « Jeunes et médias », l'OFAS a soutenu en 2024 la clinique psychiatrique universitaire de Zurich par une **contribution financière unique au programme de prévention « Prevent It »**¹⁴. Ce programme en ligne de thérapie comportementale et cognitive fondé sur des données scientifiques vise à prévenir les actes pédophiles (consommation de représentations d'abus et autres comportements à motivation sexuelle). La contribution versée par l'OFAS a notamment permis de traduire le programme en italien. « Prevent It » pourrait contribuer à combler les lacunes de l'offre de conseil, en proposant une alternative aux personnes n'ayant pas accès à une offre de traitement dans leur région, ou qui font face à de longs délais d'attente. Toutefois, ce programme ne remplace pas un traitement conventionnel.

4 Formation continue et postgrade des médecins et des psychologues

Dans son rapport de 2020, le Conseil fédéral a chargé l'OFSP d'examiner, avec l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), les associations professionnelles chargées de la formation continue et postgrade des psychologues ainsi qu'avec les associations professionnelles et les sociétés de disciplines médicales, la possibilité d'aborder plus en détail le thème des personnes ayant des penchants pédophiles, de leur stigmatisation et de la prévention des actes d'ordre sexuel sur les enfants dans la formation continue et postgrade des médecins et des psychologues. Les avis des acteurs interrogés sont présentés ci-après.

4.1 Avis des acteurs interrogés

Association suisse des psychothérapeutes (ASP)

L'ASP partage l'avis du Conseil fédéral, à savoir que la formation continue et postgrade des professionnels de la psychologie doit faire une plus grande place au thème de l'attirance ou des troubles pédophiles et hétérophiles, de la stigmatisation des personnes concernées et de la prévention des actes sexuels incluant des enfants.

Elle propose diverses mesures :

- Thématisation dans un colloque de l'ASP réunissant les instituts de formation continue et postgrade en psychothérapie. Les colloques sont pour les institutions des occasions d'échanges scientifiques et professionnels qui permettent d'aborder et de débattre de thèmes complexes.
- Organisation d'une conférence de l'ASP sur ce thème. Les conférences spécialisées de l'ASP sont présentées par des experts.

¹³ Campagne de la fondation Protection de l'enfance Suisse en collaboration avec la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) et les corps de police cantonaux et municipaux, l'Office fédéral de la police (fedpol), le réseau de soutien aux enquêtes de lutte contre la criminalité numérique (NEDIK) et avec le soutien de Sunrise, Salt, APGJSGA, la fondation Guido Fluri et d'autres partenaires. Voir aussi <https://www.kinderschutz.ch/fr/qui-somme-nous/nouveautes/infractions-sexuelles-en-ligne-sextortion>.

¹⁴ « Prevent It » a été développé et évalué par l'Institut Karolinska de Stockholm, Suède, sous la direction du Prof. Christoffer Rahm ; il s'agissait à l'origine d'un projet pilote en anglais. Le programme a déjà été traduit en suédois, en allemand et en portugais. Voir aussi <https://news.ki.se/internet-cbt-to-prevent-child-sexual-abuse-launched-in-several-languages>

- Articles dans des revues : la revue *à jour ! Évolution de la profession de psychothérapeute* de l'ASP est le cadre idéal pour mener une réflexion sur ce thème difficile. Elle offre également un espace de débat, ainsi que des critiques d'ouvrages et de nouvelles parutions.

Fédération suisse des psychologues (FSP)

La FSP est également d'avis qu'il est nécessaire et souhaitable de renforcer la présence de ce thème dans la formation continue et postgrade des professionnels de la psychologie. Il y a en effet besoin de psychologues ou de psychothérapeutes compétents et doués d'entregent pour conseiller et traiter les personnes attirées sexuellement par les enfants. Les formations continues en psychothérapie et thérapie clinique doivent transmettre les connaissances de base nécessaires pour une prévention efficace (c.-à-d. pas de spécialisation, mais suffisamment de compétences pour identifier les situations problématiques et orienter les patients vers des spécialistes).

Selon la FSP, la spécialisation des psychologues et des psychothérapeutes en matière de prévention des abus sexuels doit être attestée par des formations continues dont la qualité est garantie et par des titres correspondants. Les titres FSP suivants pourraient être utilisés :

- 1) Création d'une certification de qualification complémentaire FSP en psychosexologie
- 2) Titre de spécialisation FSP en psychologie légale

Les connaissances de base pour une prévention efficace nécessaires aux psychothérapeutes et psychologues cliniques pourraient être transmises, selon la FSP, grâce aux mesures suivantes :

- 1) Adaptation des standards de qualité de la Confédération pour les formations continues en psychothérapie et en psychologie clinique (AccredO-LPsy, RS 935.811.1) : les connaissances de base sur la pédophilie et la prévention sont intégrées dans les contenus de formation postgrade obligatoirement enseignés.
- 2) Renforcement de la formation continue, notamment par la FSP, qui propose davantage le thème « pédophilie et prévention » aux psychologues et aux psychothérapeutes.

Association professionnelle suisse de psychologie appliquée (SBAP)

La SBAP partage l'avis que le thème de l'attirance ou des troubles pédophiles et hébéphiles doit être renforcé dans la formation continue et postgrade des professionnels de la psychologie.

Elle pourrait s'imaginer qu'il soit mieux représenté dans le cursus de formation postgrade de psychologie-psychothérapie. Elle recommande en outre de collaborer avec l'association « Kein Täter werden Schweiz ». Selon elle, on pourrait, en collaboration avec les autres associations professionnelles, ajouter dans le règlement de la formation continue une clause contraignant leurs membres à aborder ce thème régulièrement. L'offre de formation continue et postgrade doit être élargie dans l'ensemble du pays, par exemple sous la forme d'un CAS ou d'autres formations continues et postgrades modulaires. La SBAP estime qu'il est aussi important de déjà aborder la stigmatisation et la prévention au cours de la formation de base en psychologie.

Société suisse de psychologie (SSP)

La SSP estime aussi nécessaire d'intégrer ce sujet à la formation continue et postgrade des professionnels de la psychologie.

Selon elle, deux tiers des filières de formation postgrade en psychothérapie psychologique abordent très probablement le sujet de la thérapie sexuelle. Les autres filières postgrades doivent être incitées à l'inscrire à leur programme.

Selon la SSP, lors de l'accréditation et de la réaccréditation des filières de formation postgrade au sens de la loi sur les professions de la psychologie, il faut veiller à ce que toutes les filières

contiennent un module complet sur la thérapie sexuelle qui soit multithématique et fondé sur des preuves.

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

L'ISFM est conscient de l'importance du sujet de la pédophilie et de l'hébéphilie. Selon lui, les objectifs d'apprentissage généraux fixés par l'Institut pour les programmes de formation postgrade tiennent largement compte du CanMEDS¹⁵ et incluent les principes de l'activité médicale, sans pour autant entrer dans les détails. Les thèmes tels que la pédophilie et l'hébéphilie sont couverts par plusieurs rôles, par exemple celui de communicateur, de manager ou de professionnel. Ils peuvent donc être intégrés dans les programmes de formation postgrade.

Selon l'Institut, intégrer des thèmes spécifiques tels que la pédophilie ou l'hébéphilie aux programmes de formation postgrade doit être fait par les quelques sociétés de discipline médicale qui y sont confrontées.

En matière de formation continue, l'ISFM peut valider des cours, des colloques ou des congrès sur des thèmes non spécifiques (p. ex. l'éthique, l'économie de la santé, la sécurité des patients, la gestion des risques ou des erreurs, le management / la direction, la communication, le droit de la médecine, les services d'urgence ou la prise de décision médicale). On pourrait y ajouter des thèmes tels que la pédophilie ou l'hébéphilie. L'ISFM peut soutenir ce type de manifestations par l'octroi de crédits de formation postgrade, mais, à quelques exceptions près, n'organise pas de formations sur ce thème.

4.2 Appréciation de l'OFSP sur les mesures proposées

Les avis des associations professionnelles du domaine de la psychologie ainsi que de celui de l'ISFM montrent qu'actuellement, il existe bien des possibilités d'intégrer la pédophilie et l'hébéphilie dans la formation des médecins et des psychologues, mais que ces possibilités devraient être renforcées. Les organismes chargés de la formation sont donc invités à mettre en place des offres telles que les manifestations proposées ou des mesures de sensibilisation.

Les mesures proposées par les acteurs semblent à première vue judicieuses et, pour la plupart, faciles à mettre en œuvre. L'OFSP estime qu'il faut également intégrer, dans la mesure du possible, les futures offres dans les modules de formation obligatoire de sorte à sensibiliser tous les professionnels du groupe cible. La pertinence et la faisabilité de la révision des standards de qualité ou de la modification par le DFI de son ordonnance sur l'étendue et l'accréditation des filières de formation postgrade des professions de la psychologie (AccredO-LPsy) seront examinées lors d'une future révision.

¹⁵ CanMEDS est un cadre de formation qui décrit les capacités dont les médecins ont besoin pour effectivement couvrir les besoins en soins des personnes qu'ils servent. Ce modèle développé par des médecins canadiens et reconnu au niveau international forme la base de la formation et de la formation postgrade médicale en Suisse.

5 Mesures à prendre

Pour protéger l'intégrité sexuelle des enfants et des jeunes, il est important que les personnes attirées sexuellement par les enfants ou que celles qui craignent, pour d'autres raisons, de porter atteinte aux intérêts sexuels des enfants et des jeunes aient accès à des offres de prévention spécialisées à bas seuil¹⁶. Par bas seuil, on entend le fait que les offres sont connues du public, proposées si possible dans la langue maternelle et dans la région de la personne concernée, qu'elles sont gratuites et anonymes.

Or, ce n'est pas encore toujours le cas en Suisse. Les réponses au questionnaire envoyé aux associations et institutions proposant des offres de conseil et de traitement ont montré que, dans le domaine de l'offre suisse de prévention destinée aux personnes attirées sexuellement par les enfants, les mesures suivantes devaient être prises.

5.1 Créer et faire connaître une offre spécialisée de conseil et de traitement en Suisse italienne

Il faut créer de toute urgence une offre de conseil et de traitement en Suisse italienne ou, le cas échéant, faire connaître aux professionnels et aux personnes concernées toute offre déjà présente destinée aux personnes attirées sexuellement par les enfants et les jeunes.

5.2 Comblent les lacunes de l'offre de traitement dans toute la Suisse

En Suisse romande et alémanique, les associations régionales de conseil DIS NO et Beforemore n'arrivent pas à renvoyer à des offres de traitement spécialisées toutes les personnes qui en font la demande, car il n'existe pas en Suisse d'offre couvrant l'ensemble du territoire. De plus, seul le canton de Zurich permet aux personnes attirées sexuellement par les enfants qui redoutent de porter atteinte aux intérêts sexuels des enfants et des jeunes de suivre un traitement gratuit et anonyme sans craindre que leurs données personnelles ne soient transmises à leur caisse-maladie. Il faut garantir que les personnes domiciliées dans toute la Suisse aient accès à une telle offre de traitement. Le service de prévention mis en place et financé par le canton de Zurich pourrait faire office de modèle de bonnes pratiques pour les autres cantons. Il serait aussi envisageable de créer des centres de traitement intercantonaux.

De plus, les participants à l'enquête ont attiré l'attention sur la hausse de la consommation de représentations d'abus et sur le fait que les personnes pour lesquelles une procédure pénale est en cours ont difficilement accès à une offre de traitement spécialisée. En effet, par rapport aux abus sexuels sur des enfants, la consommation de ce type d'images n'est guère soumise à des obligations pénales de traitement ou à un renvoi vers une clinique ou un institut médico-légaux. Les personnes concernées ne peuvent pas non plus suivre volontairement une des offres de traitement préventif citées plus haut (comme le service zurichois de prévention de la pédophilie), car une procédure pénale en cours est en général un motif d'exclusion des offres de prévention. Il y a donc ici aussi une lacune à combler afin que les personnes qui consomment des représentations d'abus puissent être renvoyées vers une offre de traitement, d'autant plus qu'il semble que cette consommation et les infractions avec contact corporel (*hands-on*) soient liées¹⁷.

¹⁶ Voir Conseil fédéral 2020, chap. 3.

¹⁷ Selon la réponse de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich, les données varient en fonction de la méthodologie des études : lorsqu'on se base sur les déclarations faites par les consommateurs de représentations d'abus dans le cadre d'un traitement, 58 % à 85 % ont commis par la suite des infractions avec contact corporel (chiffre noir). Les études transversales incluant des bases de données policières donnent des taux plus faibles de passage à l'acte, à savoir 11 % à 38 %. Les chiffres des études longitudinales incluant des bases de données policières sont encore plus bas, puisqu'entre 1 % et 10 % des consommateurs passés en jugement sont ultérieurement condamnés pour une infraction avec contact corporel. Voir aussi Hörnle, T., Tetal, C., & Wössner, G. (2024). Reoffending after convictions related to child sexual exploitation material: data from the German Federal Central Criminal Register. *Child Abuse & Neglect*, 153, 106806.

Le financement des offres de traitement est du ressort des cantons, puisque selon la répartition constitutionnelle des compétences, c'est à eux que revient d'assurer les structures de soins dans le domaine de la santé¹⁸.

5.3 Financer durablement les offres de conseil et de traitement

En matière d'offres de prévention, la plus grande difficulté réside dans le manque de financement à long terme. Les associations d'utilité publique DIS NO et Beforemore, qui proposent des offres de conseil, sont soutenues par la Confédération, mais les aides financières allouées par cette dernière ne peuvent couvrir que 50 % des coûts effectivement supportés. DIS NO est également soutenue par le canton de Vaud, mais les associations dépendent pour le reste des dons et des contributions de fondations, etc. Au vu de la forte stigmatisation du sujet, il est cependant très difficile d'obtenir des contributions financières de particuliers ou d'organisations. Les offres de conseil dépendent donc des contributions à long terme allouées par les cantons et la Confédération.

En ce qui concerne les offres de traitement, il serait important que les personnes concernées puissent être traitées gratuitement et de manière anonyme, ce qui n'est pour l'instant possible sans conditions que pour les habitants du canton de Zurich. Les autres offres ne proposent cette possibilité que dans un cadre très restreint et avec de longs délais d'attente, via la prise en charge des coûts par les cliniques. Sans celle-ci, le traitement doit être pris en charge par la caisse-maladie ou financé directement par la personne concernée. Il serait important que les personnes attirées sexuellement par les enfants qui redoutent de passer à l'acte aient accès dans toute la Suisse à des services de prévention tels que celui du canton de Zurich. Il serait aussi envisageable de créer des centres de traitement intercantonaux.

5.4 Formation de base, formation postgrade et formation continue des professionnels

Le thème de la pédophilie et de l'hébéphilie doit être davantage intégré à la formation des médecins et des psychologues. Les organismes chargés de la formation sont invités à mettre en place des manifestations ou des mesures de sensibilisation ainsi qu'à notamment intégrer ce sujet dans les modules de formation obligatoires. L'OFSP examinera lors d'une future révision de l'AccredO-LPsy s'il est pertinent et faisable de remanier les standards de qualité.

Pour les thérapeutes qui travaillent dans les institutions proposant des offres de traitement spécialisées, les formations continues approfondies sont importantes. Les premiers collaborateurs concernés du département de psychiatrie des HUG à Genève, de FORIO et des cliniques psychiatriques universitaires de Bâle ont suivi la formation continue « Berliner Dissexualitätstherapie » [Thérapie de dyssexualité de Berlin] de l'Institut de science et de médecine sexuelle de la Charité - médecine universitaire de Berlin. Les collaborateurs des associations proposant des offres de conseil doivent également être formés de manière adéquate. Il est en outre indispensable que tous les collaborateurs bénéficient d'une supervision interne et externe à intervalles réguliers.

¹⁸ Voir Conseil fédéral 2020, chap. 7.2 et 7.4.

5.5 Travail de relations publiques et évaluation

Les offres de conseil et de traitement pour les personnes attirées sexuellement par les enfants ne peuvent être utilisées que si les personnes concernées et leur entourage en ont connaissance. Des campagnes de relations publiques nationales sont donc nécessaires¹⁹. Ces campagnes ne servent toutefois à rien si le nombre d'offres est insuffisant. D'ici là, il faut au moins organiser des campagnes ciblées par offre, en mettant à disposition les moyens financiers correspondants.

Pour garantir la qualité et améliorer l'offre de prévention, il conviendrait en outre d'évaluer régulièrement et scientifiquement l'efficacité des offres de conseil et de traitement²⁰.

6 Conclusions

Dès lors qu'il s'agit de leur intégrité sexuelle, les enfants et les jeunes ont le droit d'être protégés. La prévention des infractions sexuelles est une tâche commune de la Confédération, des cantons, des communes et des particuliers. Il ne sera possible de combler les lacunes qu'à la condition que tous les acteurs y contribuent. L'OFAS continuera d'allouer des aides financières aux associations régionales de conseil destinées aux personnes attirées sexuellement par les enfants et à mettre en œuvre des mesures de prévention des cyber-délits sexuels dans le cadre de la Plateforme Jeunes et médias, par exemple en mettant en contact les professionnels actifs dans ce domaine et en sensibilisant les parents, les enseignants et les personnes s'occupant d'enfants et de jeunes.

Il est en outre important que les organismes chargés de la formation mettent en place des manifestations ou des mesures de sensibilisation sur ce thème et intègrent ce dernier dans les modules de formation obligatoires. La pertinence et la faisabilité d'un remaniement des standards de qualité seront en outre examinées à l'occasion d'une future révision de l'AccredO-LPsy prévue dans les cinq prochaines années.

Enfin, il revient aux cantons de veiller à ce que l'offre de traitement soit suffisante. Le service de prévention mis en place et financé par le canton de Zurich pourrait faire office de modèle de bonnes pratiques pour les autres cantons. Il serait aussi envisageable de créer des centres de traitement intercantonaux.

¹⁹ Voir Conseil fédéral 2020, chap. 6.2.6.

²⁰ Ibid, chap. 6.2.5.

Annexe 1 : Liste des associations et institutions interrogées

Offre
Offre de conseil
DIS NO
Beforemore
Offre / réseau de traitement
Consultation spécialisée de sexologie, Département de psychiatrie des HUG, Genève
Consultation Claude Balier, Clinique psychiatrique universitaire, Lausanne
Cliniques psychiatriques universitaires, Bâle
Service de prévention de la pédophilie, Clinique psychiatrique universitaire, Zurich
Institut de sciences criminelles de Suisse orientale FORIO AG
Réseau Kein Täter werden Schweiz